

NEWSLETTER 38

2 Nouvelles victoires contre des antennes à Genève

ACTUALITÉS

SOMMAIRE :

- 2 Nouvelles victoires contre des antennes à Genève

Santé

- Une étude montre des effets non-thermiques sous les seuils réglementaires
- Glioblastomes chez les 15-39 ans : Augmentation de 230% en 20 ans !

Électrohypersensibilité

- Un appel des personnes EHS à tous les élus et médecins d'Europe
- Electrohypersensibilité, pas d'accès aux soins de santé !

Ondes et 5G

- 5G et 6G : un environnement de plus en plus nocif pour le vivant

Évènement public

- Participation de l'association au festival « Festiléman » à Evian en juin prochain

APPEL AUX DONS POUR 2025

Pour nous permettre de continuer nos actions, d'atteindre nos objectifs et poursuivre ainsi nos bons résultats aux côtés de la population genevoise, nous avons besoin de Fr. 50'000.- (soit Fr. 4'200.- mensuels).

Même le plus petit de vos dons compte dans ces démarches citoyennes. Quant aux versements mensuels, ils facilitent grandement la gestion de notre trésorerie.

Merci beaucoup pour votre soutien !

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève
Bulletin de versement et QR code

2 Nouvelles victoires contre des antennes à Genève

A la suite des victoires réalisées dans le canton en 2024 (cf. Newsletters 30-33 et 35), **2 nouvelles victoires genevoises ont été obtenues ces derniers mois en 1^{ère} instance (Cours de Rive et Colladon) !**

Grâce à l'accompagnement d'avocats et d'ingénieurs chevronnés, différentes erreurs techniques, administratives et dans les procédures de contrôle ont pu être démontrées dans ces dossiers, **forçant les opérateurs à renoncer à leurs projets.**

[Consulter le jugement pour Colladon](#) / [Consulter le jugement pour Cours de Rive](#)

Une étude montre des effets non-thermiques sous les seuils réglementaires

En mars 2025, une étude publiée dans Bioengineering par une équipe internationale (États-Unis, Royaume-Uni, France et Thaïlande) **apporte de nouvelles preuves des effets non-thermiques des ondes électromagnétiques, qui remettent en cause le paradigme réglementaire basé exclusivement sur l'échauffement des tissus (effets thermiques) recommandé par l'ICNIRP, et cela même à des niveaux largement inférieurs aux normes d'exposition actuelles !**

Le Dr. Marc Arazi, président d'Alerte Phonegate qui a diffusé cette étude, souligne que cette dernière confirme que les normes ICNIRP, focalisées sur les effets thermiques, ignorent des mécanismes biologiques non-thermiques critiques, et que **les tests actuels des DAS des téléphones et autres objets connectés sous-estiment radicalement l'exposition réelle de millions d'utilisateurs.**

[Lire l'article](#)

Glioblastomes chez les 15-39 ans : Augmentation de 230% en 20 ans !

En mars 2025 également, Santé Publique France a publié une étude sur l'incidence des cancers chez les adolescents et jeunes adultes de 15 à 39 ans. Le rapport révèle **une augmentation préoccupante des glioblastomes (cancer grave du cerveau) d'environ 6% par an, soit 233% d'augmentation globale sur 20 ans !**

Cette nouvelle étude conforte les alertes de Phonegate concernant les risques liés à l'exposition aux ondes électromagnétiques, notamment celles émises par les téléphones portables.

[Lire l'article](#)

Un appel des personnes EHS à tous les élus et médecins d'Europe

Relayé et bien résumé par le site pierredubochet.ch notre association encourage les personnes ElectroHyperSensibles (EHS) à prendre connaissance de cet appel européen, réalisé en 2025 par le collectif EMP Victims.

Estimant que le syndrome d'EHS est une « urgence sanitaire », cet appel tend à informer, conscientiser et alerter le public sur les dangers biologiques des champs électromagnétiques (CEM), obtenir la reconnaissance de leurs effets biologiques et de leurs conséquences sur la Vivant, et exiger la création en urgence de « zones blanches ».

[Lire l'article](#)

Electrohypersensibilité (EHS), pas d'accès aux soins de santé !

Dans le cadre de la web-série réalisée par un groupe belge « Ma Vie en Mode Avion », la Dresse Magali Koelman qui est intervenue auprès Parlement européen en avril 2023, dans le cadre d'un workshop sur l'hypersensibilité électromagnétique, relate un **historique de la sensibilité électrique, déjà détectée en 1746**, jusqu'à son appellation officielle d'EHS en 1991. Elle explique également que, **contrairement à certaines croyances sociétales, les personnes EHS étaient principalement des personnes qui s'exposaient énormément aux ondes ou hyper connectées**, principalement des informaticiens, des ingénieurs ou électriciens, et qui se trouvaient dans une non-perception du risque jusqu'au développement des premiers symptômes, souvent découverts par hasard.

La Dresse Koelman présente également **les nombreuses difficultés rencontrées par les personnes EHS** (exclusion sociale, espaces publics irradiés, etc.), des aspects éthiques et législatifs, ainsi que des pistes de réflexions.

Nous vous conseillons vivement de regarder cette vidéo afin d'aider les EHS à trouver des pistes de soutien et, pour les non EHS, de mieux comprendre leur problématique.

[Consulter la vidéo](#)

5G et 6G : un environnement de plus en plus nocif pour le vivant

En avril dernier, le média Essentiel News interviewait Lionel Paquier, ingénieur physicien et membre de l'association française Robin des Toits, dans le cadre de la diffusion du film « Le Dilemme Numérique » de Klaus Scheidsteiger.

M. Paquier fait le bilan sur notre exposition actuelle aux ondes électromagnétiques, leur fonctionnement et leurs effets sur la santé selon le type de fréquences. Il s'exprime également sur le développement prévu de la 6G, la disparition progressive des zones blanches, la géolocalisation et **propose des solutions pour apprendre à utiliser le numérique autrement.**

[Consulter la vidéo](#)

Participation de notre association au festival « Festiléman », le 6 et 7 juin à Évian

En 2024, cet évènement a rassemblé plus de 65'000 festivaliers !

Cette année, nous y tiendrons un stand nommé « Les ondes et le Vivant ». Vous pourrez y retrouver des membres de notre association, ainsi que de l'association Robin des Toits ([site](#)), représentée par Lionel Paquier (cf. vidéo du sujet précédent), et Philippe Goy, ingénieur spécialiste en protection électromagnétique ([site](#)).

Deux conférences en duo et en plein air (gratuites) avec Lionel Paquier et Philippe Goy auront lieu le **samedi 7 juin à 15h** et le **dimanche 8 juin à 11h**, sur le thème :

« Pourquoi et comment protéger le Vivant des ondes électromagnétiques ».

Diverses animations gratuites seront également proposées sur le stand.

[Consulter le programme](#)

9 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE (facteur de correction)

30.04.25 Consultez le lien [Rue de Lausanne 154, Genève-Petit-Saconnex](#)

29.04.25 Consultez le lien [Route de Jussy 376, Jussy](#)

25.04.25 Consultez le lien [Rue de Carouge 10, Genève-Plainpalais](#)

25.04.25 Consultez le lien [Quai Charles-Page 11, Genève-Plainpalais](#)

17.04.25 Consultez le lien [Rue de Montbrillant 38, Genève-Cité](#)

02.04.25 Consultez le lien [Rue de Saint-Léger 10, Genève-Cité](#)

31.03.25 Consultez le lien [Avenue Tronchet 6, Thônex](#)

27.03.25 Consultez le lien [Avenue des Amazones 4, Chêne-Bougeries](#)

27.03.25 Consultez le lien [Rue Louis-Curval 1, Genève-Plainpalais](#)

3 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE

03.04.25 Consultez le lien [Rue des Bossoms 78 et 80, Lancy](#)

03.04.25 Consultez le lien [Route de Moillebin 6, Troinex](#)

01.04.25 Consultez le lien [Rue Camille-Martin 14, Genève-Petit-Saconnex](#)

11 NOUVELLES AUTORISATIONS (facteur de correction)

24.04.25 Consultez le lien [Chemin de la Gradelle 32, Chêne-Bougeries](#)

23.04.25 Consultez le lien [Rue de Cornavin 10, Genève-Cité](#)

17.04.25 Consultez le lien [Avenue du Mail 31, Genève-Plainpalais](#)

16.04.25 Consultez le lien [Route de Presinge 144, Jussy](#)

11.04.25 Consultez le lien [Route de Meyrin 399, Meyrin](#)

08.04.25 Consultez le lien [Route des Jeunes 15, Carouge](#)

04.04.25 Consultez le lien [Route de Bardonnex 99, Plan-les-Ouates](#)

03.04.25 Consultez le lien [Route de Suisse 146, Versoix](#)

02.04.25 Consultez le lien [Chemin de Machéry 64, Pregny-Chambésy](#)

31.03.25 Consultez le lien [Route des Jeunes 4Bis, Lancy](#)

31.03.25 Consultez le lien [Avenue Appia 4, Genève-Petit-Saconnex](#)

2 NOUVELLES AUTORISATIONS

22.04.25 Consultez le lien [Chemin du Petit-Montfleury 2, Versoix](#)

14.04.25 Consultez le lien [Rue des Maraîchers 55, Genève-Plainpalais](#)

NOS PRINCIPALES ACTIONS RESUMEES, A CE JOUR

Depuis septembre 2019, nous nous sommes occupés de **353** mises à l'enquête, dont **150** nouveaux mâts (!).

Depuis début 2021, suite à la [modification de l'ORNI de décembre 2021](#), **324** dossiers ont été autorisés.

Depuis janvier 2022, nous avons suivi **67** dossiers en 1^{ère} instance, et **depuis 2023, 13** dossiers en 2^{ème} instance, à cela s'ajoutent le recours contre le RPRNI que nous avons gagné et l'enquête de police contre les attaques que nous subissons depuis bientôt 3 ans.

Dans les mises à l'enquête parues **depuis le 7 octobre 2024**, **60** concernent des modifications anciennement considérées comme « mineures », uniquement sur le petit canton de Genève ! Grâce aux 4 jugements récents du TF, les opérateurs ont maintenant l'obligation de suivre le processus de mise à l'enquête pour se mettre en conformité.

Pour atteindre ses objectifs, notre association a besoin de bénévoles et de moyens financiers. N'hésitez pas à nous contacter.

Jusqu'à fin septembre 2023, notre association était 100% bénévole. Notre travail étant de plus en plus diversifié et conséquent, et afin de pouvoir atteindre nos objectifs, nous avons dû engager un secrétaire à 50% pour assurer la qualité de la gestion quotidienne et du traitement de nos dossiers, qui devenaient impossible à gérer.

Nous avons besoin de renforcer notre petite équipe par des bénévoles **sur le terrain**, pour informer et distribuer des flyers, saisir des listes de données, etc. Nous cherchons également des personnes bénévoles **ayant des compétences informatiques, juridiques, techniques** (ingénieurs, physiciens, techniciens, politologue, etc.).

Afin de maintenir notre travail d'information et de sensibilisation auprès de la population et des élus, et d'accompagnement auprès des recourants, **un soutien financier sous la forme de dons réguliers** (mensuels ou trimestriels – toute somme bien venue) est primordia. Nos principaux frais de fonctionnement sont : salaire de notre secrétaire et nos principaux frais de base (hébergement et maintenance du site, messagerie, courriers, téléphone, imprimante, etc.).

Avec nos très cordiales salutations.

Pour l'association, Ghislaine Jacquier

Association 5G Moratoire pour la Suisse
Case postale 24 - 1223 Cologny

PostFinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève

Bulletin de versement et QR code

Numéro de clearing : 0900

Code BIC/SWIFT : POFICHBEXXX

Contactez-nous par mail : **info@5gmoratoirepourlasuisse.ch**

Site : **https://5gmoratoirepourlasuisse.ch/**

Pour vous désinscrire : **news@5gmoratoirepourlasuisse.ch**